DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

DIEC/09-450-1229 du 09/02/2009

OLYMPIADES ACADEMIQUES DE MATHEMATIQUES - ANNEE 2008-2009

Référence : Note de service n 2004-150 du 20 septembre 2004 publiée au BOEN n 35 du 30 septembre 2004 pages 2038 et 2039

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Proviseurs des lycées généraux et technologiques

publics et privés sous contrat

Affaire suivie par : Mme OLIVIER-GUINARD - Tel : 04 42 91 71 83 - Mme ALENDA - Tel : 04 42 91 71

86 - Fax : 04 42 91 71 86

Les épreuves des olympiades académiques de mathématiques se dérouleront le mercredi 11 mars 2009 de 14 h à 18 h, dans les centres d'épreuves mentionnés dans le tableau ci-joint. Les établissements d'origine convoqueront individuellement les candidats qu'ils ont proposés selon le modèle joint en annexe.

Les lycées centres d'épreuves recevront les sujets dupliqués en nombre suffisant ainsi que les copies de composition modèle EN et le papier brouillon. Il n'est pas prévu d'intercalaire millimétré ENm.

L'organisation de l'épreuve n'est pas prise en compte par le logiciel national OCEAN, c'est pourquoi aucune étiquette de table n'est fournie par le rectorat.

La surveillance de l'épreuve est assurée par les professeurs de mathématiques des lycées centres d'épreuves et en cas de nécessité par les professeurs de mathématiques des lycées d'origine des candidats.

Les candidats émargent les listes alphabétiques transmises par le rectorat aux centres d'épreuves.

Les copies non anonymées et les listes alphabétiques émargées seront adressées en recommandé par les centres d'épreuves le jeudi 12 mars 2009 au lycée Marie Curie, 16 boulevard Jeanne d'Arc, 13392 Marseille cedex 5 à l'attention de M. FERNANDEZ Julien, secrétariat des olympiades de mathématiques. Les copies sont anonymées et corrigées au lycée Marie Curie à Marseille.

Signataire : Martine BURDIN, Secrétaire Générale de l'Académie d'Aix-Marseille

OLYMPIADES DE MATHEMATIQUES ANNEE SCOLAIRE 2008/2009 REPARTITION DES CANDIDATS. EPREUVE DU MERCREDI 11 MARS 2009 de 14h à 18h

CENTRES D'EPREUVES	NOMBRE DE CANDIDATS	SERIES	ETABLISSEMENTS D'ORIGINE DES CANDIDATS
HAUTES ALPES			
Aristide Briand Gap	15 3	S S	Aristide Briand Gap Saint Joseph Gap
/ I lottus Briaina Gap	18	ľ	Camic Goodpin Cap
BOUCHES DU RHONE			
	35	S	A. Thiers Marseille
Adolphe Thiers Marseille	6	S (5) ES (1)	Ami Marseille
Addiping Timere marceme	2	S	Michelet Marseille
	43		
	6	STL	Marie Curie Marseille
	22	S (2) 1 (2)	Provence Marseille
Dravence Marcelle	6	S (3) L (3)	Saint Charles Marseille
Provence Marseille	2 3	S S	Lacordaire Marseille
	3	S S	Montgrand Marseille Marseilleveyre
	42		iviaisellieveyle
	5	S(3) L (2)	P.Mendès-France Vitrolles
P. Mendès-France Vitrolles	5		1 interiore i rance via ence
	13	S	Montmajour Arles
Montmajour Arles	2	S	Pasquet Arles
	15	1	·
	6	S	Viala lacoste Salon
Viala Lacoste Salon	16	S	Adam de Craponne Salon
	22		
	13	S (11) ES (2)	Vauvenargues Aix
Vauvenargues Aix	2	S	Georges Duby Luynes
	1	S	Esclangon Manosque
WALLEY 110-	16		
VAUCLUSE			
Benoit Isle /Sorgue	6	S(3) ES (3)	Benoit Isle /Sorgue
Benoit isle /Sorgue	3	S S	Victor hugo Carpentras
	9	l ĭ	violor riago carponitas
0-1-11	3	S	St Louis Orange
Saint Louis Orange	3	S	Lucie Aubrac Bollène
	6	<u> </u>	
		S : 159	
ACADEMIE CANDIDATS	176	ES:6	
ACADEIVIIE CANDIDATS	170	L:5	
		STL:6	

ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE RECTORAT Division des examens et concours DIEC 2-02 Dossier suivi par Mme OLIVIER

OLYMPIADES ACADEMIQUES DE GEOSCIENCES - ANNEE SCOLAIRE 2008/2009

CONVOCATION INDIVIDUELLE

	Monsieur		Mademoiselle			
Nom : .				Prénom :		
Né(e) le	ə :					
Candidat(e) aux Olympiades de mathématiques année 2008/2009						
Est convoqué(e) pour subir l'épreuve correspondante :						
Le mercredi 11 mars 2009 de 14 h à 18 h						
Au lycé	e					
Fait à				, le		
Signature du chef d'établissement.			ent.	Cachet de l'établissement.		

Nota: Le candidat devra se présenter 15 minutes avant le début de l'épreuve, muni de la présente convocation et d'une pièce d'identité avec photographie. Les candidats ne sont pas autorisés à quitter la salle de composition avant la fin de l'épreuve.

L'usage de la calculatrice et du matériel usuel (compas, équerre, règle graduée ...) est autorisé.